

Communiqué de presse mardi 5 juin 2018

La réforme de la licence fédérale est lancée

L'assemblée générale de la Fédération Française de Natation, qui s'est déroulée du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juin 2018 à Montpellier, vient d'approuver le projet de réforme de la licence au travers du vote des différentes résolutions (entre 81,7% et 100% de vote favorable sur chacune d'entre elle).

Cette réforme fait suite à un long travail de concertation mené auprès des licenciés, des clubs, des présidents de ligues et de comités départementaux notamment au travers de l'étude IFOP du mois d'avril ([voir les résultats ici](#)).

Cette réforme a été menée en tenant compte des deux objectifs suivants :

- Donner du sens à la prise de licence en tenant compte des différents publics et activités.
- Adapter une tarification des licences en adéquation avec les services fournis par la Fédération.

Une des missions prioritaires de la FFN consiste à encadrer l'organisation et le développement du 2^{ème} sport le plus pratiqué en France ; la natation. Alors que la FFN, par son nombre de licenciés, se classe seulement à la 10^{ème} place des fédérations Olympiques et à la 15^{ème} des fédérations sportives.

Cette réforme représente donc un enjeu majeur pour la FFN qui a pour but d'inciter tous ses clubs à licencier 100 % de leurs adhérents afin de dépasser la barre des 500 000 licenciés (316 000 sur la saison 2017-2018).

Licencier l'ensemble de ses adhérents, c'est donc respecter les statuts de la Fédération et permettre à celle-ci de retrouver la place qui doit être la sienne dans le sport français afin d'obtenir plus de piscines, plus de créneaux et changer de modèles, en mettant les clubs au centre de l'apprentissage de la natation et de la gestion des équipements.

La grille ainsi proposée (voir ci-dessous) vise à être attractive pour les pratiquants non licenciés au sein des clubs. En effet, pour certaines pratiques, l'ancien tarif pouvait paraître trop important au regard des contreparties apportées. Par ailleurs, la réforme entérine aussi l'uniformisation des tarifs au niveau national afin de rendre lisible une grille identique sur tout le territoire. Le circuit de prise de licence est également simplifié et permet un reversement simultané des parts nationale et régionale.

Avec cette réforme, la FFN entend aussi se donner les moyens de participer à atteindre les objectifs fixés par le Ministère des Sports, que ce soit au niveau de l'augmentation de la pratique sportive en France qu'en terme de nombre de médailles pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Gilles Sézional Président de la FFN : « La réforme de la licence est un élément majeur de mon programme, je suis convaincu de sa nécessité et sa large approbation montre que nous sommes dans la bonne démarche »

Synthèse de la grille tarifaire

| Licences | Tarifs | | Montant | |
|----------|---------------|----------------|------------------|-----------------------------|
| | part fédérale | part régionale | après la réforme | Prix moyen avant la réforme |

Affiliation annuelle

| | | | | |
|---|---------|----------------------|------|----------|
| Compétiteur (11 ans et +) | 32 € | 18 € | 50 € | 39,50 € |
| Compétiteur (10 ans et -) et Compétiteur été | 16 € | 14 € | 30 € | 23 € |
| Natation pour tous (0-10 ans) | 12,50 € | 9,5 € | 22 € | 23 € |
| Natation pour tous (11-15 ans) | 12,50 € | 9,5 € | 22 € | 39,50 € |
| Natation pour tous (16 ans et plus) | 5,80 € | 4,20 € | 10 € | 39,50 € |
| Dirigeants/bénévoles/officiels/entraîneurs | 10 € | 5 € | 15 € | 39,50 € |
| Eau Libre promotionnelle* | 6 € | 4 €* | 10 € | création |
| J'apprends à nager | 12,80 € | 2,20 € | 15 € | 15 € |
| e-Licence (disponible via l'application fédérale en cours de création) | 8 € | 2 € + 2 € au club | 12 € | création |

Affiliation animation

| | | | | |
|--|--------|--------|------|------|
| Natation pour tous été (0-15 ans) | 10 € | 8 € | 18 € | 23 € |
| Natation pour tous été (16 ans et plus) | 5,80 € | 4,20 € | 10 € | 23 € |

NB :

*les licences eau libre promotionnelle sont rattachées à leur club de ligue respectif

- les **clubs d'été actuels** peuvent être intégrés soit à cette affiliation temporaire s'il ne pratique de compétition (valable de 1 à 4 mois sur une période libre afin de prendre en compte les besoins des outre-mers) soit à l'affiliation annuelle (avec une ristourne de 100 € si leurs licenciés ne pratiquent pas de compétition en dehors des compétitions estivales).



CONTACTS PRESSE FFN :

Nicolas MENANTEAU

01.41.83.87.54

06.81.05.51.07

nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Charlotte DESPREAUX

01.41.83.87.56

06.07.77.97.74

charlotte.despreaux@ffnatation.fr